



Programme Fédéral 2022-2025



“Fédération Française des Jeux de Rôles Grandeur Nature”

Finalisé le 07 mars 2022,

Nous remercions tous les bénévoles et administrateurs/administratrices de notre fédération ayant contribué à aboutir à ce document.

Ce document a pour but d'informer les associations membres et non-membres du milieu du Jeu de Rôle Grandeur Nature ainsi que nos partenaires des futures grandes orientations de la FédéGN. Il s'agit de notre note d'intention concernant les années à venir. Nous espérons ainsi permettre aux acteurs clefs de notre développement de s'investir à nos côtés avec un programme clair et précis, prenant en compte l'historique de notre loisir.

Introduction:

Suite à l'Assemblée Générale 2021, l'élection du bureau de la FédéGN s'est faite dans l'objectif d'un renouveau de notre loisir associatif plus représentatif des attentes de ses membres :

Nous avons encore du chemin à faire avant d'atteindre une parité et d'être pleinement représentatifs de nos idéaux tournés vers l'éducation-populaire, avec plus de jeunes adultes de moins de 30 ans dans les postes à responsabilité du Conseil d'Administration ; mais l'élan qui est donné en ce sens est réel et soutenu par des pionniers et des pionnières venues des quatre coins de la France pour faire évoluer les pratiques.

Le milieu du jeu de rôle grandeur-nature, principalement tourné vers la création d'événements ludiques, a durement été frappé par la crise sanitaire 2020-2021. De nombreuses associations ont cessées d'exister ou ont été impactées de manière suffisamment violente pour voir leurs événements annulés. Elles peinent aujourd'hui à s'en remettre, au point de questionner leurs structures ou méthodes de fonctionnement. L'organisation de GN est chronophage et les organisateurs (scénaristes, metteurs en scène et logisticiens) sont souvent concentrés sur leurs événements, devant s'appuyer sur des administrateurs solides et compétents pour animer la vie et la structure de leur association.

Pour les bénévoles de la Fédération, **2022-2023 est placé sous l'esprit de la relance de notre activité** et d'une évolution de notre manière de fonctionner.

En 2020 nous avons fait appel à l'Etat. Un audit de l'IGESR (Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche) a été diligenté. L'objectif était d'obtenir des réponses à nos questions sur les violences sexistes et sexuelles constatés dans notre milieu. Les premiers résultats communiqués laissent apparaître des conseils sur des thématiques plus vastes. Cela nous permet d'avoir maintenant une vision plus large concernant les possibilités de développement de notre loisir. Les recommandations de l'IGESR vont dans le sens d'une responsabilisation des acteurs du milieu du GN. La réforme de notre Charte de déontologie, de nos statuts est un préalable. Nous invitons tous les GNistes désireux de s'impliquer sur ces dossiers à nous rejoindre.

Dans ce Programme Fédéral 2022-2023 que nous mettons à votre disposition, nous élaborons les principaux axes de développement qui nous permettront d'améliorer l'état général de notre loisir associatif à l'échelle régionale et nationale. Cette amélioration passe forcément par l'implication des bénévoles les plus investis de chaque région qui, apportant chacun leur pierre à l'édifice, vont permettre à la structure toute entière de **renforcer le tissu associatif local** et participant à la redistribution générale de leurs initiatives. Mais déjà, nous nous réjouissons de l'engouement suscité par ce renouvellement, car nous sommes nombreux et nombreuses à déployer des efforts et à nous impliquer pour permettre aux nouvelles initiatives d'émerger. Nous espérons que notre enthousiasme à développer ce loisir si riche qu'est le jeu de rôle grandeur-nature saura vous convaincre de vous impliquer à votre tour à nos côtés.

Chapitres :

1) Renforcement des associations et de leurs structures.

- Démarches administratives, statuts, chartes.
- Demandes de subventions, partenariats.
- Valorisation du bénévolat.
- Le réseau fédéral : renforcement du tissu local et régional.

2) Education Populaire.

- Accessibilité aux moins de 30 ans.
- Accueil de publics mineurs et/ou en difficulté.
- Centres sociaux et Ligue de l'Enseignement.
- Apprentissage par l'Histoire.

3) Lutte contre les comportements sexistes et les discriminations.

- Représentativité
- Responsabilité dans l'organisation d'événements.
- Les recours possibles.

4) Programme de formations fédérales.

- Sécurité physique et émotionnelle (SPE).
- Gestion numérique d'une association (GNA).
- Ateliers de partages associatifs à contenus historiques ou éducatifs (APACHE).

5) Mesures déjà en cours.

- Communication interne.
- Communication externe.
- Renouvellement informatique.
- Formations aux demandes de subventions.
- Mise en place d'une consultation fédérale.
- Evènements nationaux.
- Développement durable.

1) Renforcement des associations et de leurs structures.

Créer et développer une association, avec une identité et un projet, en conformité avec les aspects légaux et administratifs de la république française peut être un véritable défi. Les associations de la FédéGN sont encouragées à inclure une logique d'intérêt général* dans leurs statuts, à avoir un fonctionnement démocratique, à présenter une trésorerie transparente et à respecter la charte de déontologie de la fédération.

Beaucoup croient qu'être à "but non-lucratif", en opposition avec une entreprise, signifie ne pas faire de bénéfices, ne pas avoir de salariés ou avoir une trésorerie en fin d'année égale à zéro. D'autres ont peur en étant trop démocratiques de perdre le contrôle des rêves qu'ils souhaitent bâtir au travers de leur association. Ces croyances empêchent souvent les administrateurs à voir **tout le potentiel qui se cache derrière le statut associatif**, et à bénéficier de tous les leviers qui pourraient justement leur permettre de réaliser leurs rêves à leur plein potentiel.

De plus, une association a des capacités renforcées en matière de coopération territoriale, là où une entreprise est beaucoup plus tournée vers la compétition. Il est fort de constater que **l'esprit de coopération** est très fort dans le milieu du jeu de rôle grandeur nature, un milieu très social et tourné vers les autres, et les exemples ne manquent pas pour valoriser les capacités de nos associations à s'investir en ce sens.

*Intérêt général :

Pour rappel, désigne des œuvres ou organismes :

- Ayant un caractère philanthropique, **éducatif**, scientifique, **social**, humanitaire, sportif, familial, **culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique**, à la défense de l'environnement naturel ou à la **diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques** ;
- Dont l'activité ne doit pas être lucrative au sens de la doctrine fiscale [les activités de vente et de prestation dans des conditions similaires à celles du secteur lucratif, en particulier, sont accessoires (« règle des 4 P »)] ;
- Dont la gestion doit être désintéressée (les dirigeants exercent leur fonction bénévolement et ne reçoivent aucune forme de rémunération excédant les trois quarts du [SMIC](#)) ;
- Qui ne doivent pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes.

A) - Démarches administratives, statuts, chartes.

La fédération maintient son engagement historique. Elle accompagne, conseille, forme les administrateurs d'aujourd'hui et de demain. L'objectif est qu'ils puissent prendre pleinement conscience des outils mis à leur disposition, que ce soit en matière de communication interne, externe, ou de leviers financiers.

Le renouvellement des Statuts, du règlement intérieur et de la Charte de la Fédération sera l'occasion pour celles et ceux qui souhaitent se former de comprendre les fondations de notre structure nationale et ses évolutions.

B) - Demandes de subventions, partenariats, valorisation du bénévolat.

De nombreuses possibilités locales et annuelles peuvent permettre à votre association de recevoir

des aides à son développement, c'est là encore une des richesses d'une telle structure contrairement à une société : pouvoir bénéficier d'aides et d'accompagnements pour développer et valoriser ses actions. Qu'il s'agisse de partenariats publics ou privés, de subventions, la FédéGN peut apporter soutiens et conseils pour accroître les chances d'obtenir des aides financières ou techniques qui permettront aux associations de développer leur activité au niveau local.

C) - Valorisation du bénévolat.

Le monde associatif est un monde d'engagement où les heures ne sont souvent pas comptées. Or cet engagement bénévole reste sous-évalué. La Fédération accompagne les associations afin de leur expliquer comment mettre en avant cet investissement, comment valoriser les nombreuses heures passées par leurs bénévoles au service de leur association ou de leur fédération, à l'aide d'outils numériques simples et efficaces. Ces outils mis en place par le gouvernement permettent un suivi clair de leurs activités chaque année, pouvant aller jusqu'à un renforcement de leurs crédits personnels de formation.

D) - Le réseau fédéral : renforcement du tissu local et régional.

Conscients que les actions les plus importantes se passent sur le terrain, à l'échelle locale, la Fédération souhaite aider et encourager les associations à se réunir régulièrement pour discuter, partager leurs expériences, découvertes, se découvrir dans un cadre convivial. Chaque région a déjà la possibilité, comme c'est inscrit dans les statuts de la fédération, de voir ses associations se réunir entre elles afin d'élire un ou une coordinatrice régionale qui aura, automatiquement, un siège au Conseil d'Administration de la FédéGN en tant que représentant de la région. Une coordinatrice possèdera des droits égaux aux administrateurs élus en assemblée générale. Ce mécanisme permet un maximum de **représentativité locale**, en tenant compte des spécificités et des besoins régionaux. De plus, nous mettons déjà en place des groupes de réflexion et de partage autour de thématiques nationales afin que les différents responsables de nos associations puissent s'entre-aider dans leur travail, que ce soit dans le cadre de leurs fonctions ou dans l'élaboration de projets.

2) Education Populaire.

Depuis 2007, la FédéGN s'est vue reconnaître l'agrément "*Jeunesse et éducation populaire*" à l'échelle nationale. Le jeu de rôle grandeur nature est un loisir fort, précurseur, dépaysant, permettant l'expression personnelle et artistique tout autant que l'exploration de nouvelles cultures et espace-temps. Le Fairplay et le respect de l'autre, l'élaboration de thématiques historiques ou culturelles, la découverte, le tout en immersion sensorielle maximum, permet le développement de connaissances et de compétences souvent inédites.

De nombreux participants, quel que soit leur âge, ont bénéficiés des **bienfaits de ce loisir** pour se développer aussi bien mentalement, physiquement que socialement, et de s'épanouir parfois loin de notre milieu d'origine.

Aujourd'hui, la fédération aimerait insister sur les opportunités pour ses associations et la société toute entière d'orienter ses activités vers les jeunes en difficulté, mais aussi sur le renouvellement de ses membres et la formation des organisateurs et organisatrices de demain.

A) - Accessibilité aux moins de 30 ans.

Tout comme pour l'importance de la représentativité dans nos associations, la présence de jeunes

moins de 30 ans dans nos conseils d'administrations et dans l'organisation de nos événements est nécessaire au **renouvellement de nos structures** et à la formation des GNistes de demain. Le GN est une activité jeune. De ce fait, de nombreux administrateurs avaient moins de 30 ans à leur arrivée dans le milieu associatif. C'est ainsi le cas de 7 administrateurs sur 12 qui avaient moins de 30 ans à leur arrivée au CA de la FédéGN. Cette situation évolue avec le vieillissement de l'activité et des bénévoles qui la font vivre. Nombre d'associations disparaissent faute de « relève ». Il faut que la FédéGN accompagne l'arrivée de cette nouvelle population GNistique afin de les encourager à s'investir dans la vie de leur activité. La présence de la FédéGN sur les gros jeux a pour objectif de toucher les joueurs lors de leur découverte du GN, afin de les orienter, les conseiller et de leur faire découvrir l'envers du décor.

B) - Accueil de publics mineurs et/ou en difficulté.

La différenciation hors-jeu/en-jeu, le respect des règles, le fairplay, l'acquisition de références culturelles ou historiques, l'expression théâtrale, le développement d'un réseau, la sortie de sa zone de confort qu'implique la participation à un événement de ce type, mais aussi les thématiques autour du camping et du vivre-ensemble, du développement durable ou encore la valorisation du patrimoine sont autant d'**arguments encourageants qui méritent d'être partagés** avec des publics de mineurs ou en difficulté, ne serait-ce que pour leur apporter plus de richesse dans leur vision du monde.

Le nombre d'animateurs possédant le BAFA ou d'éducateurs et de travailleurs sociaux dans notre milieu encourage l'expression de cette expertise de l'accompagnement de nos associations, de nombreux cadres et étudiants de toutes sortes de domaines ont les compétences pour transmettre et partager leurs connaissances auprès de ce type de public.

Ainsi, au travers de notre pôle Jeunesse et Education-Populaire et de notre pôle Formations, nous souhaitons mettre en contact les différentes volontés pour pousser notre milieu à se développer en ce sens. Des initiatives régionales ont lieu chaque année partout en France, et il est temps qu'elles soient partagées auprès des associations intéressées à développer des **projets innovants** sur leurs propres territoires, soutenus par des subventions ou des outils adaptés.

Certaines activités restent interdites aux mineurs de par la loi, ce qui va en contradiction à la fois avec la sécurité de pratiques qui se font de ce fait en dehors de tout encadrement, et avec l'intégration de ces mineurs dans un modèle associatif. La FédéGN doit œuvrer avec l'Etat et les associations pour trouver des solutions permettant d'accueillir des mineurs et de les former, pour en faire les bénévoles et organisateurs de demain.

C) - Centres sociaux et Ligue de l'Enseignement.

Nos associations les plus actives sont prisées par les centres sociaux, par les MJC (Maisons de la Jeunesse et de la Culture), et autres structures locales prêtes à rémunérer leurs activités et à mettre en place des programmes d'actions événementiels, des stages ou des formations. Il s'agit même d'un **potentiel moteur** qui pourrait permettre à une association de développer une activité rémunératrice régulière, d'embaucher un ou plusieurs salariés, et d'enrichir la qualité de ses événements.

La FédéGN est membre de la Ligue de l'Enseignement depuis une dizaine d'année, et nous considérons que nos associations devraient être encouragées à prendre contact avec les différents acteurs locaux de cette fédération qui auraient besoin de leurs services, mais aussi auprès des MJC, des Foyers et des différents Centres Sociaux de France : des initiatives locales sont déjà en cours

dans plusieurs régions de France, mais nous souhaitons généraliser ces opportunités d'engager des actions sociales autour de la culture et de l'éducation.

Le Covid-19 a frappé de plein fouet les populations les plus fragiles de notre nation, et alors que nous commençons à sortir de cette crise sans précédent pour notre génération, nous avons la possibilité de nous impliquer auprès de notre société et de ses services publics pour valoriser notre savoir-faire.

Dans la même dynamique, nous ouvrons la fédération à l'agrément **Service Civique** afin de permettre aux acteurs régionaux les plus dynamiques de renforcer leurs activités et de former les moins de 25 ans à leurs pratiques.

D) Apprentissage par l'Histoire

Les GNistes sont bien souvent amateurs d'Histoire et de reconstitutions historiques, à tel point que de nouvelles expériences immersives voient le jour avec pour objectif de dépasser l'aspect parfois "statique" de la reconstitution historique et d'y apporter une part de scénarisation et d'improvisation dans le cadre d'un contexte historique. Cet objectif, déjà mis en place sur des périodes médiévales, ou contemporaines, permettent de faire travailler les organisateurs comme les joueurs sur la **découverte d'une période historique**, de personnages célèbres par la recherche sur Internet, la lecture et autres formes de médium.

GN MAG, notre magazine en ligne a ainsi abordé le sujet du GN et de l'Histoire dans son n°30 "GN et Histoire": <https://www.fedegn.org/gn-mag?download=351:gn-mag-030>

A noter que chaque n° présente sous la forme d'un personnage de jeux de rôle Grandeur Nature un personnage célèbre, qu'il soit fictif (Arsène Lupin dans le GN MAG 36 spécial années 20) ou Historique (Wyatt Earp (GN MAG 34 spécial Western), François Vatel (GN MAG 35, cuisine en GN).

L'objectif à terme est d'amener les participants à l'histoire via le GN ou au GN via l'histoire et d'intégrer cette forme de pratique dans la grande famille de l'**Histoire vivante**.

3) Lutte contre les comportements sexistes et les discriminations.

Le milieu du jeu de rôle grandeur nature est très social, rassemblant des notions liées à l'évènementiel, aux arts de la rue, au spectacle, à l'improvisation et à la narration. Il sort ses acteurs du quotidien, les menant dans des mondes imaginaires, inconnus, ou bien réels, avec un ressenti physique indéniable, mais également psychologique souvent sous-estimé.

Ce milieu, qui se croyait préservé des contingences touchant notre société a découvert il y a quelques années qu'il n'en était rien. La bienveillance qui marque le fonctionnement de la communauté des GNistes n'empêche malheureusement pas les prédateurs d'y prospérer même si c'est dans une proportion moindre que dans la société en général.

Avec le recul, nous sommes passés par une phase de sidération, puis d'indignation, tentant de trouver les réponses adéquates afin d'aider les victimes à surmonter les traumatismes qui ont enfin pu émerger.

La lutte contre l'insécurité émotionnelle et les violences systémiques est devenue une des priorités évidentes de la fédération auprès de ses associations mais aussi des GNistes en général. Des

mesures concrètes avaient déjà été mises en place, mais il nous faut aller encore plus loin. Nous devons renforcer notre communication à ce sujet, améliorer les recours avec le soutien des actrices principales de notre communauté qui acceptent de s'investir à nos côtés.

A) - La Représentativité.

La FédéGN et ses associations ont à cœur la notion d'**inclusion** dans une logique d'intérêt général, et nous souhaitons développer l'accessibilité aux joueuses afin de constituer des ressources humaines susceptibles de rejoindre les administrations d'associations à toutes les échelles. L'**accessibilité** passe aussi par une remise en question et une évolution des pratiques. Les comportements sexistes ou discriminatoires sont proscrits, et doivent faire l'objet d'une vigilance accrue de la part des administrateurs des associations membres, ainsi que la prise en compte d'une charge mentale souvent plus élevée chez les femmes au sein de notre société, afin de mettre en place les aménagements nécessaires pour le bien être de toutes et de tous.

L'idée n'est donc pas de forcer la parité, mais bien de permettre l'accessibilité en étant conscient des difficultés touchant les individus à évoluer sereinement au sein de leur système.

Dans les différents objectifs que nous souhaitons développer en ce sens, nous pouvons citer :

- Susciter des candidatures à l'AG et faire évoluer la parité des instances dirigeantes et la représentation des femmes au sein du CA de la FédéGN et de ses associations.
- Doter la FédéGN d'une charte de la pratique d'un GN sécurisant, en complément du respect des principes du contrat d'engagement républicain.
- Modifier les statuts et le règlement intérieur de la FédéGN afin de conditionner l'adhésion des associations à des joueurs à la fédération au respect de la charte.
- Rappeler dans une fiche juridique sur le site de la fédération, les obligations de tout citoyen en matière de dénonciation des crimes et de certains délits, de secours aux victimes ainsi que l'interdiction de faire obstacle à la manifestation de la vérité ou de faire pression sur une victime pour la dissuader de porter plainte.
- Faire de l'adhésion des associations et des joueurs à la FédéGN le label du respect de la pratique d'un GN sécurisant.
- Permettre aux organisateurs de GN de s'assurer auprès de la fédération de la validité d'une carte GN, dans le respect des principes de confidentialité.
- Prévoir pour chaque organisateur de GN, dans son règlement intérieur ou ses conditions de participations aux événements, qu'il se réserve le droit de refuser la participation d'un joueur dont la présence serait de nature à entraîner un trouble grave pour un ou plusieurs autres joueurs.

B) - Responsabilité dans l'organisation d'événements.

Le milieu du **spectacle-vivant** auquel appartient le Grandeur-Nature, est riche en interactions sociales, verbales ou physiques, et très sensible aux frictions et aux chocs émotionnels entre les personnalités extraverties qui le compose. L'interprétation d'un personnage peut augmenter les incompréhensions dans les jeux de rôle, ce qui nécessite la mise en place de langages sécurisants qu'ils soient verbaux ou para-verbaux.

Pour finir, les tavernes ou les festivités peuvent encourager l'abus d'alcool ou de substances altérant la conscience (on sous-estime souvent les effets du café par exemple) : d'après nos constats, 90% des agressions verbales ou physiques impliquent la consommation d'alcool.

L'alcool pose des soucis comportementaux, mais aussi en termes de sécurité routière : n'oublions pas que de nombreux événements grandeur-nature nécessitent de longues heures de routes pour leurs pratiquants.

Il est de la **responsabilité des organisateurs**, des taverniers et des participants que de faire preuve d'un maximum de vigilance quant à la consommation d'alcool sur leurs événements ; nous rappelons aussi que la consommation d'alcool sur un événement est interdite aux mineurs. Nous encourageons les organisateurs et organisatrices à l'applications de sanctions sévères en cas d'abus : le règlement intérieur de la fédération, déjà très strict à ce sujet, sera renforcé, notamment par des campagnes de sensibilisations.

C) - Les recours possibles.

Nous considérons qu'il est avant tout de la responsabilité des associations et des organisateurs/organisatrices de faire preuve d'exemplarité sur le terrain, de bien rédiger les **notes d'intention** de leurs événements, de bien rappeler les règles élémentaires qui y sont appliquées, d'informer leurs participants et participantes sur les risques et sanctions, mais aussi de les préparer au mieux à l'aventure qu'ils vont vivre sur place par des ateliers préparatoires par exemple et à les accompagner au travers de zones sécurisantes ou de sas de décompression ; mais aussi de recueillir les plaintes et d'accompagner les victimes vers une prise en charge légale ou professionnelle avec bienveillance.

En ce sens, la FédéGN a mis en place depuis plusieurs années des **fiches techniques** riches en recommandations et outils pertinents pour réagir aux situations les plus habituelles ou inhabituelles, librement disponibles en ligne sur son site internet : la FédéGN mettra régulièrement en avant ces fiches auprès de ses membres dans le cadre de campagnes de sensibilisations.

Mais conscients que les réponses proposées par les associations et les bénévoles sur le terrain sont parfois insuffisantes, la FédéGN a aussi mis en place des **outils de signalement** afin d'accompagner directement les victimes qui n'auraient pas l'écoute de leurs associations localement ou se sentiraient isolées. Nous traitons aujourd'hui de manière confidentielle ces signalements, et encourageons systématiquement les victimes à poursuivre vers des démarches légales, les accompagnant au mieux vers les professionnels les plus adaptés à leur situation.

De plus, il est de la responsabilité de la Fédération que de proposer **des formations** afin d'augmenter les compétences des bénévoles en ce sens, et d'encourager les associations membres à leur permettre de se former au mieux, de communiquer et d'échanger en ce sens, que ce soit à l'échelle nationale ou régionale. Nous encourageons tous les experts de notre milieu à dépasser le "syndrome de l'imposteur" et à nous contacter afin de contribuer à la mise en place de ces formations à tous les niveaux.

4) Programme de formations fédérales.

La société évolue, et avec elle les différentes opportunités à la portée de ses associations. Aujourd'hui, le FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative) propose des subventions départementales annuelles accessibles aux associations loi 1901 d'intérêt général, mais pas que. Grâce au Compte Bénévole les bénévoles de chaque association ont désormais la possibilité de **valoriser leurs heures passées à s'investir gratuitement** afin d'obtenir des crédits dans le cadre de leur CPF (Compte Personnel de Formation) et de tenir le compte juste de leur investissement d'intérêt général tout en récompensant le travail accompli pour la communauté et les contributions volontaires de chacun.

Dans le cadre de la modernisation de notre fédération, nous avons décidé de renforcer les formations accessibles gratuitement à nos membres à l'aide de subventions nationales et de programmes de formations spécifiques se déployant **par cycle de 3 années consécutives**. L'harmonisation des pratiques essentielles au bon développement d'une association de notre secteur et la responsabilisation de ses membres les plus actifs sont au centre de notre intention. Nos formateurs nationaux sont composés des bénévoles les plus investis de chaque région. Quelques talents sont déjà présents depuis de nombreuses années, d'autres se sont proposés récemment, mais nous chercherons toujours à compléter les équipes afin de multiplier les interventions dans un maximum de départements.

Notre fédération est déjà très active sur plusieurs thématiques : les **stages d'escrime ludique** ont déjà permis de former près de 70 personnes en France afin qu'elles puissent à leur tour transmettre leurs pratiques localement ; des **formations PSC1** ont été mises en place dans différentes régions, ainsi qu'une formation sur l'organisation d'événements, l'**Académie GN** étant un concept que nous souhaitons continuer de développer dans les années à venir.

Nous nous concentrerons méthodiquement sur **trois thématiques** et des pôles régionaux de diffusion (par l'intermédiaire des **Coordinations Régionales**) afin de favoriser l'effet papillon et la propagation de ces mêmes programmes de formations.

A) - Sécurité Physique et Emotionnelle (SPE).

(Public ciblé : nouveaux bénévoles)

Le milieu de l'événementiel demande des précautions particulières **en amont, pendant l'événement, et en aval**. D'un point de vue **physique**, les bonnes pratiques encadrant la création de décors, de costumes, la préparation du terrain, l'hygiène alimentaire, l'accueil du public, la gestion des règles sanitaires, la vérification et l'homologation du matériel des participants, l'encadrement des affrontements ludiques, les mesures de sécurité et de prévention des risques liés au feu, à l'utilisation de pyrotechnie ou autres artifices, Etc... font partie des sujets traités au sein de cette formation afin d'assurer une bonne gestion de la sécurité au sein des jeux de rôles grandeur nature. D'un point de vue **émotionnel**, la prise en compte des problématiques en rapport avec l'écriture ou la narration d'un événement, qu'il s'agisse de la note d'intention, des questionnaires d'évaluation des particularités et besoins de ses participants et participantes, de l'accueil des différents handicaps ou de la prise en compte des traumatismes, des violences sexistes, sexuelles et systémiques, de la mise en place de formes de gameplay ou de scénarisations adaptées à son publique, de la mise en place d'ateliers préparatoires à l'immersion ou d'ateliers de décompressions, de zones sécurisantes ou de signaux sécurisants, de la mise en place en jeu de personnes chargés de la sécurité émotionnelle "Safers" de la prise en compte des retours des participants ou de l'évaluation de la qualité de son événement afin d'en tirer toutes les leçons, Etc... font partie des sujets traités au sein de cette formation afin d'assurer une bonne gestion de la sécurité au sein des jeux de rôles grandeur nature.

Sans se substituer aux formations PSC1, HACCP, SSIAP1, F4T2 ou de Lutte Anti-Covid (LAC), et sans se substituer aux formations BAFA, PMR, AMP, ou aux formations des éducateurs spécialisés, des psychologues ou celles proposées par la MIPROF et toutes autres formations en lien avec les sujets traités, nous pensons qu'il est important pour les principaux acteurs de nos associations de

bénéficier de l'accès à une formation permettant de les informer et de les orienter sur les points les plus importants à connaître dans le cadre de la mise en place de leurs événements, et sur les **différentes spécialisations accessibles** gratuitement ou non, et les aides de l'Etat pouvant leur permettre d'y accéder avec plus de facilités.

Il s'agit là de notre **premier axe de formation** entre 2022 et 2025, la Formation SPE (pour Sécurité Physique et Emotionnelle) de la FédéGN qui permettra d'unifier sur plusieurs niveaux la vision de nos **nouveaux bénévoles** sur leurs responsabilités et les ressources à leurs dispositions dans l'organisation spécifique de nos événements, une formation qui sera accessible gratuitement aux membres de la Fédération, et payante pour les non-membres.

La formation SPE sera ainsi le tronc commun qui permettra d'harmoniser les compétences et connaissances que nos nouveaux bénévoles auront de nos événements afin de les responsabiliser et de les équiper de tous les outils qui leur permettront d'en anticiper et comprendre l'organisation au mieux : checklist, rétroplannings, pôles d'expertises, optimisation de la communication seront aussi au programme.

L'un de nos objectifs est d'amener nos bénévoles à choisir par la suite et en toute indépendance **une spécialité** qui leur permettra de suivre une formation **professionnalisante** utile à notre secteur (formations PSC1, HACCP, SSIAP1, F4T2 ou de Lutte Anti-Covid (LAC), BAFA, PMR, AMP, Educateur-Spécialisé, Psychologue, etc...), particulièrement les jeunes de -30 ans qui seraient en difficulté sociales.

B) - Gestion Numérique d'une Association (GNA).

(Public ciblé : élus/administrateurs et candidats)

Qu'il s'agisse de la création des statuts d'une association de leurs significations, de leur application, ou encore de la gestion d'une trésorerie et de l'analyse des différents leviers accessibles aux administrateurs et administratrices, la vie associative est une aventure riche en rebondissement, l'occasion de matérialiser un rêve coopératif. Chaque décision peut avoir son importance, et la valorisation de ses bénévoles, l'analyse des cycles de vie de chaque structure peut définir sa pérennité ou permettre au contraire d'anticiper sa décrépitude.

Les associations du milieu du GN peuvent aussi bien s'effondrer au bout de 3 ans, que continuer sur des décennies. **La Fédération des Jeux de Rôle Grandeur Nature existe depuis 1996**, et nos plus vieilles associations ont déjà **30 ans d'âge**, et forment avec les oncles et tantes du jeu de rôle un socle de connaissances et d'archives qui enrichissent de contes et de leçons les plus jeunes d'entre-nous. Mais déjà des héritières des différents courants émergent, améliorant leurs techniques et faisant preuves d'**innovations** parfois spectaculaires.

Bien que la passion des membres composant une association, cette dernière peut avoir des difficultés à perdurer ou se développer sereinement sans des bases solides notamment en matière **de gestion, de communication, cadre légal ou de trésorerie**. Souvent les administrateurs et administratrices doivent apprendre sur le tas quand ils et elles n'appliquent pas leurs compétences professionnelles.

Aujourd'hui nous souhaitons transmettre à nos bénévoles, administrateurs et administratrices en

herbe, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, un socle de connaissances unifiées sur les différents outils de gestion utilisés au sein de notre Fédération et en France, afin de leur permettre de développer à leur guise et en pleine conscience leur association. Mais nous souhaitons aussi les informer sur leurs **droits et devoirs légaux et administratifs**, sur leurs contraintes et les opportunités à leur portée pour bâtir des actions locales, départementales, régionales ou nationales, le tout autour de l'outil administratif unifié du Compte-Asso, tout pouvant se faire numériquement.

Il s'agit là de notre **deuxième axe de formations** entre 2022-2025, la Formation GNA (pour Gestion Numérique d'une Association) de la FédéGN, qui permettra à **chaque bénévole administrateurs et candidats** de notre réseau de bénéficier des mêmes outils et leviers dans le but de développer son association, d'en assurer une gouvernance démocratique ainsi qu'une transparence comptable, de se saisir de toutes les forces de l'intérêt général, et d'établir un plan de développement de son projet associatif et de ses actions locales à l'aide de subventions publiques ou privées, une formation qui sera accessible gratuitement aux membres de la Fédération et payante pour les non-membres.

La formation GNA sera ainsi le tronc commun qui permettra d'harmoniser les compétences et connaissances que nos administrateurs auront des méthodes de gestion associative afin de les responsabiliser et de les équiper de tous les outils qui leur permettront d'en anticiper et comprendre au mieux chaque subtilité.

Nous avons l'ambition de constituer **un réseau de soutiens** dédié à nos administrateurs à l'échelle nationale qui auront suivi cette formation, afin qu'ils puissent échanger leurs astuces et bonnes pratiques, et former à leurs tour les futurs administrateurs de leurs associations.

C) - Ateliers de Partages Associatifs à Contenus Historique ou Educatifs (APACHE).

(Public ciblé : bénévoles réguliers)

Un constat lors de nos différents tours de France des associations de jeu de rôle Grandeur Nature est la richesse des pratiques artistiques ou artisanales en matière de création de costumes, de décors ou d'accessoires permettant de matérialiser les rêves les plus fous. Parfois utilisant des procédés historiques dans le cadre d'un effort de reconstitution, ou parfois développant des techniques innovantes utilisant la programmation informatique, l'impression 3D ou encore la "Low-Tech", les créateurs de notre milieu redoublent d'imagination pour relever tous les défis, inspirant ou s'inspirant des milieux connectés du Cosplay ou du Cinéma.

Nous sommes convaincus que les ateliers créatifs partagés entre les associations sont une passerelle émancipatrice permettant **la création de nouvelles techniques** et de les diffuser à l'échelle régionale, au travers de Fab-Lab éphémères ou de rencontres régulières, dont la portée peut dépasser celle de l'événementiel associatif.

De plus, à l'heure où **le développement durable** devient une nécessité, il est important que nos adhérents prennent conscience de l'impact environnemental, que ce soit dans leur quotidien ou au sein de notre loisir. Nous mettons en place des outils d'évaluation de l'impact carbone de nos événements pour que les organisateurs puissent s'en saisir, ainsi que des formations sur la sensibilisation au développement durable qui seront inclus dans la transmission des compétences techniques de notre milieu.

Par le biais de ce **troisième axe de formations** entre 2022-2025, la Formation APACHE (pour Ateliers de Partages Associatifs à Contenus Historiques ou Educatifs) permettra de développer le tissu

artistique et artisanal de nos associations membres, de partager leurs pratiques et leurs découvertes et de favoriser leurs transmissions, en aidant les formateurs et bénévoles de notre milieu à mettre en place leurs ateliers-formations, à l'intention de nos **bénévoles réguliers**, toujours en insistant sur les notions de développement durable et de lutte écologique, nécessaires à notre bien-être à toutes et à tous. Cette formation sera accessible gratuitement pour les membres de la fédération, et payante pour les externes, et son contenu variera selon les régions afin de s'adapter aux talents locaux qui voudront partager leurs pratiques, et de permettre l'apparition d'**axes régionaux** différents selon les cultures et les traditions associatives.

La formation APACHE sera l'outil de partage par excellence des connaissances et capacités techniques de nos bénévoles les plus confirmés auprès de nos bénévoles les plus réguliers, afin de leur transmettre de nouvelles compétences pratiques et de les équiper de tous les outils qui leur permettront de développer leurs savoirs-faires.

Nous avons l'ambition de constituer **un réseau d'artistes** ainsi qu'une base de données de leurs réalisations à l'échelle nationale, afin de leur permettre d'échanger leurs astuces et bonnes pratiques.

Cela fait plusieurs années que partout en France des artistes et artisans nous demandent d'aboutir sur une telle démarche de transmission, et aujourd'hui nous pensons qu'avec ce programme de formation nous allons pouvoir y arriver.

5) Mesures déjà en cours.

La fédération n'a pas chômé depuis l'élection de notre présidente et le renouvellement de son engagement bénévole. Voici en quelques lignes les différentes actions engagées en ce début d'année 2022 :

A) - Communication interne :

- Le renouvellement d'une structure unifiée Office365 pour nos administrateurs et nos bénévoles afin d'échanger et de s'organiser en interne de manière efficace. Nous utilisons toujours les canaux Facebook et Discord ainsi que les mailing-list, mais œuvrons à regrouper tous nos outils sous une même interface connectée.
- La reprise des rencontres inter-associatives régionales, qui avaient notamment cessées à cause de la crise Covid, afin d'être au plus proche des associations, de leur transmettre notre énergie et de révéler les futurs administrateurs et administratrices de notre fédération, et d'encourager la mise en place de mutualisations, tout en faisant remonter à l'échelle nationale les besoins et spécificités pour renforcer la pérennité des initiatives locales.

B) - Communication externe :

- La poursuite du dialogue ministériel avec l'IGESR qui débouche sur un rapport et des recommandations dans le cadre de notre agrément Jeunesse et éducation populaire.
- La poursuite du développement des partenariats avec le milieu entrepreneurial, mais aussi les milieux amateurs ou associatifs connexes, telles que les associations de lutte contre les inégalités, le milieu audio-visuel, ou en rapport avec le développement durable.
- L'embauche d'une Community Manager à temps partiel et la mise en place d'une réunion éditoriale dans le but d'affiner notre gestion de la communication sur les réseaux sociaux.

C) - Renouveau informatique :

- La constitution d'une nouvelle équipe informatique avec la mise en place d'une stratégie de développement dans le but de renouveler notre interface numérique, ayant subi de plein fouet l'incendie d'OVH et ayant entraîné des pertes immenses pour notre fédération. Nous remercions très sincèrement les bénévoles qui ont accepté de retrousser leurs manches pour nous aider, et remercions par avance les futurs bénévoles prêts à s'investir pour nous aider à relever ces défis techniques !

D) - Formations aux demandes de subventions FDVA et établissement d'un programme :

- Déjà 5 formations gratuites pour les membres de la fédération se sont tenues en ligne sur notre Serveur Discord et ont permis à plus d'une vingtaine de membres d'élaborer des demandes de subventions départementales pour leurs associations. Ça, ainsi que notre nouveau programme de subventions nationales basées sur les formations SPE, GNA et APACHE, nous espérons apporter un nouvel élan à nos associations dans un contexte de sortie de la crise sanitaire !

E) - Mise en place d'une consultation fédérale :

- La création d'un espace discord afin de permettre le développement d'accompagnements autour de la sécurité physique et émotionnelle par des experts, des professionnels et des bénévoles, et servira de socle d'échange autour de la formation SPE.

- La création d'un espace dédié afin de permettre à toutes les associations membres de participer au développement des nouveaux Statuts (qui seront conformes avec ceux d'une Fédération d'Utilité Publique), d'un nouveau Règlement intérieur et d'une nouvelle Charte, en respects avec les principes du Contrat d'Engagement Républicain. L'objectif étant de pouvoir, suite à cette consultation fédérale, valider en Assemblée Générale ces nouveaux documents et de permettre à notre milieu d'en bénéficier dès 2022-2023.

- Le développement d'un questionnaire d'évaluation national de notre milieu 2022-2023 qui fait suite aux questionnaires 2013 et 2017-2018, afin d'en analyser l'évolution.

F) - Evènements nationaux :

- L'embauche d'une stagiaire dans le cadre du développement de nouvelles "GNiales", une convention qui aura pour but de rassembler les talents du milieu du Grandeur-Nature, et de permettre l'élaboration de conférences, d'ateliers, de tables rondes, de stands, et de GN formats-courts, pour un public expérimenté et néophyte !

G) - Développement durable :

- Le recueil de recettes pour une alimentation à moindre impact écologique afin de les mettre à disposition de nos associations.

- La création de formations sur le développement durable et leur mise à disposition auprès de nos membres directement sur le terrain dans le cadre notamment des formations APACHES.

- Le développement d'un outil d'évaluation du bilan carbone d'un événement, basé sur les documents évaluatifs de l'ISO 14001, afin d'entrer dans une démarche de certification.

Conclusions :

2022 marque un renouveau pour la FédéGN et ses associations membres. La crise sanitaire et les tragédies individuelles et familiales sont certainement à l'origine de ce rebond et de cette motivation qui a rassemblé de nouveaux bénévoles pour reprendre la situation en main avec l'aide des anciens toujours présents.

Cette énergie résiliente est bien connue des GNistes, car il en faut de la détermination pour réaliser un événement narratif et immersif sur plusieurs jours avec peu de moyens. Et aujourd'hui, cette énergie fait suite à des nécessités de restructuration initiées par des membres internes et externes à notre fédération, et à des prises de consciences systémiques, notamment suite à la libération des paroles du mouvement #MeToo.

Vous tenez ici un programme qui nous semble porter de nombreux bénéfices pour les organisateurs/organisatrices, pratiquants/pratiquantes de notre loisir, mais aussi pour notre société, qu'il s'agisse des jeunes en difficultés ou des différentes structures publiques qui elles aussi ont violemment souffert des conséquences de la pandémie.

Mais surtout, vous tenez ici un programme qui nous motive et nous donne l'énergie de nous dépasser, représentatif de nos idéaux et de nos contributions volontaires envers une société plus égalitaire en laquelle nous croyons fermement.

Nous espérons que vous aurez trouvé en ces lignes un écho qui saura vous mobiliser à nos côtés, et vous donnera le désir d'apporter votre pierre à l'édifice si ce n'est pas déjà fait, et de recommencer si vous l'avez déjà fait de par le passé.

Nous vous remercions pour votre lecture, et pour l'investissement que vous avez déjà apporté en lisant cette note d'intention de notre fédération et de ses bénévoles.

GNistiquement vôtre,

Le Conseil d'Administration de la FédéGN 2022.